

**REUNION D'INFORMATION 3EME PHASE DE TRAVAUX
 D'INSTALLATION DU BASSIN DE RETENTION SOUS LA PLACE
 NANSOUTY**

**REUNION DU 12/04/2017
 COMPTE-RENDU**

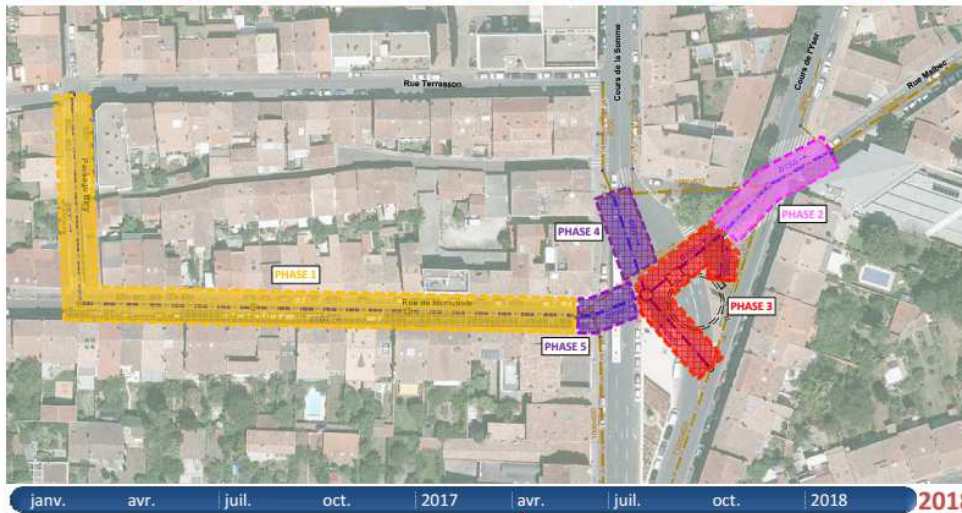
Introduction

Fabien Robert, maire-adjoint du quartier, introduit cette réunion en rappelant aux riverains présents que la nouvelle phase de travaux qui s'ouvre constitue la plus lourde du chantier d'installation débuté en janvier 2016. Afin d'anticiper et de gérer au mieux les nuisances générées par la mise en œuvre de cette troisième phase, la mairie de quartier s'engage dans un suivi particulièrement étroit du chantier avec la mise en place de dispositifs d'accompagnement (réunions hebdomadaires, fiches contacts, permanence) permettant aux riverains de s'informer et de dialoguer avec l'équipe de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.

Contexte

Suite à l'orage exceptionnel du 26/07/2013 une étude hydraulique a été demandée par le Maire. Celle-ci a montré que le réseau d'assainissement unitaire sous la place Nansouty qui accueille les eaux usées et les eaux de pluie est sous dimensionné pour l'accueil d'un gros volume d'eau en cas de fortes pluies. La solution préconisée par l'étude a été la mise en place d'un bassin de rétention sous la place. L'ampleur de ces travaux implique un phasage en cinq étapes de janvier 2016 à mars 2018.

LES ÉTAPES DU CHANTIER



Phase 1 Rue de Marmande
 1/2016 - 3/2016

Phase 1 Passage Birly
 3/2016 - 4/2016

Phase 2 Rue Malbec / Cours de l'Yser
 7/2016 - 8/2016

2/2017 - 3/2018 Phase 3 - Création du Bassin

Phase 4 et 5 Cours de la Somme/Rue de Marmande
 11/2017 - 2/2018



Réunion publique du 14/01/2016

10

La première des phases de ce chantier, qui a débuté le 18 janvier 2016, consistait à doubler la capacité des collecteurs des rues de Marmande et du passage Birly en augmentant le diamètre des canalisations enterrées.

La deuxième phase de ce projet a consisté en la réalisation de travaux de renforcement des collecteurs d'évacuation du futur bassin rue Malbec et a duré de juillet à août 2016.

La troisième phase qui débute, de février 2017 à mars 2018 sera la plus longue et concernera l'emprise même du bassin sous la place. Les deux dernières phases de novembre 2017 à février 2018 consisteront en des raccordements du bassin aux collecteurs existants, pour une remise en l'état en mars 2018.

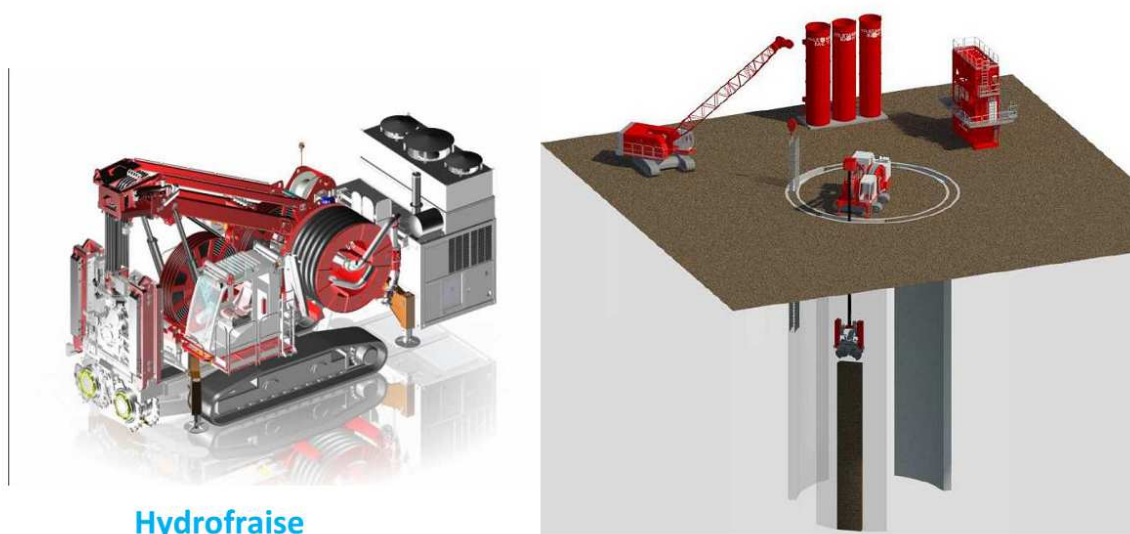
Présentation de la troisième phase des travaux

Bordeaux Métropole, maîtrise d'ouvrage du projet, présente l'équipe mobilisée sur le chantier : la maîtrise d'œuvre sera assurée par SUEZ Eau France et l'affichage sur le terrain permettra de connaître les noms et coordonnées de chacun des intervenants :

- maîtrise d'ouvrage : Bordeaux Métropole
- conduite d'opération : Direction de l'eau – Bordeaux Métropole
- maîtrise d'œuvre : SUEZ Eau France
- coordinateur SPS : BECS Aquitaine
- entreprise mandataire : SOLETANCHE BACHY

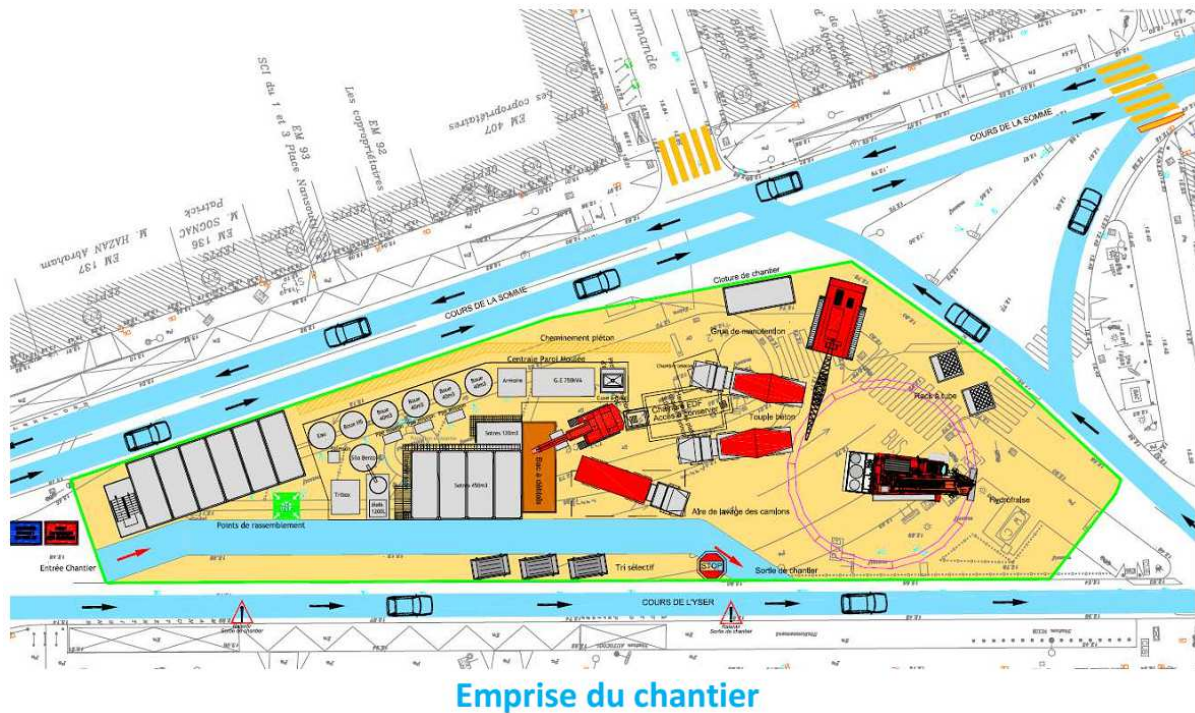
La phase 3 des travaux consiste à la réalisation des travaux de terrassement, de génie civil et d'équipement du bassin de stockage. Il s'agit du creusement du bassin. Elle comprend également les travaux de pose des réseaux unitaires qui alimentent le bassin. Prévus de mai 2017 à mars 2018, l'essentiel des nuisances pour les riverains interviendront mi juin 2017.

Afin d'effectuer les travaux de forage et d'installation du bassin, la technique retenue est celle des parois moulées. Une **paroi moulée** est un mur en béton armé coulé dans le sol. Le principe est de creuser une tranchée, constamment tenue pleine de boue durant l'excavation, puis de couler du béton dedans. L'outil qui sera utilisé pour le forage du sol sera une hydrofraise. Ce matériel de creusement de parois moulées ou de barrettes utilise deux fraises montées sur un bras hydraulique télescopique.



Hydrofraise

Malgré la taille du matériel nécessaire aux opérations de forage, l'emprise du chantier sera celle de la place actuelle où la circulation sera modifiée mais maintenue.



Le chantier se déroulera dans le cadre de la charte « chantier propre », laquelle impose un chantier clôturé, l'accessibilité des riverains et des secours préservée, l'accès au garage maintenu ainsi que l'accessibilité piéton. Fabien Robert précise que le chantier sera clos et que ses abords seront particulièrement soignés.

À la fin des travaux, la création du bassin sous la place sera totalement invisible en surface.

Echanges avec la salle

- Quels sont les horaires des ouvriers ?

Sur la partie paroi doublée, les impératifs liés au séchage du béton implique une amplitude assez large de 7h à 20h. Fabien Robert rappelle qu'il y a des horaires de travaux, 7h-20h ce sont des horaires classiques.

- Qu'est-ce que l'hydrofraise ?

C'est une fraise qui descend dans le sol, creuse, aspire et rejette en surface.

- Pour les riverains du cours de l'Yser y aura-t-il les aménagements pour le ramassage des ordures ménagères ?

C'est l'entreprise responsable du chantier qui est en charge de récupérer les bacs et de les amener au bout de la rue pour le ramassage.

- Quel sera le trajet des bus ?

Il n'est pas modifié seul les arrêts de bus sont déportés à l'entrée des cours.

- Dans le projet a-t-on prévu de conserver une réserve d'eau ?

Pendant la phase de chantier c'est une obligation légale, mais pas par la suite.

- Quels risques le chantier va-t-il générer en termes de nuisances ?

Au niveau de l'hydrofraise le forage ne se fait avec injection de boue, il n'y a pas de dégagement de poussière. La seule poussière qu'il pourrait y avoir serait liée à la circulation des camions, mais une aire de nettoyage est prévue à la sortie du chantier pour éviter ces nuisances et une dégradation de la voirie.

Un référé préventif est en cours afin de dresser avant le début du chantier un état des lieux des habitations riveraines.

- Où seront stockés les camions qui arrivent le matin en attendant l'ouverture du chantier ?

Sur une aire de taxi qui n'est pas utilisée Barrière de Toulouse.

- Où sont les stations Citiz ?

Elles ont été neutralisées et seront remise en place fin mai.